

L'agriculture biodynamique

L'agriculture biodynamique se donne pour but de :

- › soigner la terre, préserver et accroître la fertilité des sols,
- › produire une alimentation saine qui nourrisse le corps, l'âme et l'esprit des êtres humains,
- › régénérer et façonner les paysages, développer l'approche du vivant,
- › ouvrir de nouvelles perspectives sociales sur les fermes comme dans les liens producteurs et consommateurs.

Pratiques spécifiques de l'agriculture biodynamique :

- › la recherche de l'équilibre entre le végétal, l'animal et la présence de l'homme en favorisant la diversité des cultures et des paysages,
- › la recherche de l'autonomie en ce qui concerne les intrants (fourrages, semences, fumure, etc.) et la consommation d'énergie,
- › l'utilisation de préparations biodynamiques, de tisanes et de compost spécifiques,
- › la prise en compte des lois de la nature et des influences de la périphérie cosmique (lune, soleil, planètes, etc.).

Les fondements de l'agriculture biodynamique ont été donnés par le scientifique et philosophe autrichien Rudolf STEINER en juin 1924.

Cette formation est organisée par le
Mouvement de l'Agriculture Bio-Dynamique (MABD)

Pôle Formation
5 Place de la Gare 68000 COLMAR
www.bio-dynamie.org

N° de déclaration d'enregistrement de formation
professionnelle : 42680121868

En partenariat avec :

ADALIA

Centre de formation associatif pour l'agroécologie

INFOS PRATIQUES

Le lieu et contact local

Jardin de Brantes, 157 Chem. Brantes,
84700 Sorgues

Repas midi

Repas tiré du sac ou possibilité de
restauration à proximité

Responsable de stage et inscriptions

Thomas Bréchet

t.brechet@bio-dynamie.org
06 45 69 87 79

Crédit d'impôt pour les agriculteurs :

En participant à cette formation, vous pourrez
bénéficier d'un crédit d'impôt au titre de la
formation des chefs d'entreprise. Calcul du crédit
d'impôt = nombre d'heures passées en formation X
taux horaire du SMIC (soit 130 € environ pour 14h de
formation).

Le crédit d'impôt est plafonné à **40 heures de
formation** par année civile.

MABD 
Mouvement de l'Agriculture
Bio-Dynamique

FORMATION

BASES
& PRATIQUES

DÉCOUVERTE ET PRATIQUE DE LA BIODYNAMIE AU JARDIN



**Dans le Vaucluse,
à Sorgues (84700)**

Qualiopi 
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE


Fonds pour
la Formation
des Entrepreneurs
du Vivant


UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen Agricole
pour le Développement Rural
RÉGION SUD
PROVENCE ALPES
CÔTE D'AZUR

L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES


Pays
Serre-ponçon
Ubaye
Durance

**Samedi 29 mars et samedi
5 avril 2025**

Découverte et pratique de la biodynamie au jardin



Objectifs

Etre capable d'intégrer et d'adapter les pratiques biodynamiques dans son jardin.

Etre capable de comprendre comment ces pratiques peuvent contribuer à la résilience des jardiniers face aux dérèglements climatiques (gelées, grêles, fortes chaleurs, sécheresse) et au développement de nouveaux bioagresseurs.

Pré-requis

Etre jardinier.e, agriculteur.rice et/ou intéressé.e par la biodynamie.

Vous souhaitez jardiner en respectant la nature, ses rythmes et sa biodiversité.

La biodynamie est une méthode holistique et résiliente pour prendre soin de la terre et de tous les êtres vivants. Elle permet une alimentation de qualité et donne des solutions pour résoudre les déséquilibres des cultures. Tout au long de la journée une alternance de connaissances théoriques et d'ateliers pratiques vous permettront de mieux connaître cette méthode et de savoir comment la pratiquer dans votre jardin pour les légumes et les fleurs. Vous découvrirez que vous pouvez même méditer pour votre jardin.

Thérèse est formatrice et maraichère en biodynamie depuis 38 ans. Elle sera heureuse de vous transmettre son expérience afin de vous permettre de jardiner dans le respect de la nature et d'obtenir de belles fleurs et de beaux et bons légumes qui se conserveront bien.



La formatrice :

Thérèse MEVEL, maraichère en biodynamie depuis 38 ans et formatrice en agriculture biodynamique.

LE PROGRAMME (14H)

Samedi 29 mars 2025

De 9h00 à 17h30

- › Accueil et présentation
- › Origine et bases communes à l'agriculture bio, biodynamie et permaculture.
- › La biodynamie : Une méthode résiliente pour aider à soigner mon jardin et obtenir une production généreuse et de bonne qualité gustative.
- › Les spécificités de la méthode biodynamique : les préparations à bases de plantes médicinales pour le compost, les préparations à pulvériser pour la terre de mon jardin et les plantes, la prise en compte des rythmes cosmiques.
- › Eléments d'astronomie, les rythmes solaires, lunaires et planétaires, présentation du Calendrier Biodynamique
- › Le ciel et les influences cosmiques, planètes et constellations
- › Gestion du sol, valeur des fumiers, fertilité et composts
- › Observation de la nature, un autre regard
- › Organisme agricole et autonomie de la ferme
- › Rôle et importance des animaux de la ferme
- › Régulation de l'enherbement, des limaces, des insectes et campagnols : la méthode des cendres et des poivres (1ère partie)
- › Etude et cas pratiques au jardin

Samedi 5 avril 2025

De 9h00 à 17h30

- › Retour sur les acquis de la veille et temps d'échange
- › Régulation des limaces, des insectes et campagnols : 2ème partie
- › Préparations biodynamiques pour le compost : description, rôle et utilisation
- › Préparations biodynamiques : identification, stockage, élaboration
- › Méthodes de dynamisation et de pulvérisation (500/501/ CBMT) : qualité de l'eau, les différents matériels utilisés, dynamisation et pulvérisation collective
- › Connaître le sol de mon jardin, choisir les outils pour intervenir, composter.
- › Semis et plantations : choix des variétés, dates de semis et repiquages.
- › La biodiversité au jardin : haies, mares, compost, fleurs.
- › La régulation de l'enherbement, des maladies, des insectes.
- › Les tisanes de plantes pour l'équilibre de mon jardin.
- › Prévention des maladies
- › Itinéraires techniques, exercice de projection sur son jardin
- › **Bilan, temps d'échanges et évaluations**

BULLETIN D'INSCRIPTION

Agriculteurs finançables par le VIVEA : 50 € de contribution stagiaire

Salariés agricoles : 220 €

Remboursement partiel des frais de formation et du salaire par le fond de formation OCAPAT.

Attention : demande individuelle à faire avant le début de la formation. Documents fournis sur demande.

Particuliers :

- **110 €** pour une inscription avant le 16 février

- **130 €** pour une inscription après le 16 février

Le coût ne doit pas être un obstacle à votre participation. Nous contacter en cas de difficulté financière.

Chèques vacances acceptés.

+ 20 € Adhésion 2025 obligatoire (pour les non-adhérents)

L'inscription et le règlement sont à faire en ligne sur notre site internet :

<https://app.bio-dynamie.org/formations>

Créez votre compte (ou connectez-vous si vous en avez déjà un), recherchez votre formation par département et accédez à l'inscription en ligne.

En cas de problème, contactez le responsable de formation :

Thomas Bréchet
t.brechet@bio-dynamie.org
06 45 69 87 79

Votre participation sera acceptée dès réception de votre inscription et du règlement, dans la limite des places disponibles. Un mail de confirmation avec les informations pratiques vous parviendra quelques jours avant la formation. Un support de formation sera remis à chaque participant ainsi qu'une facture acquittée valant attestation.